

Paris, le 31 mai 2010

## Foncière des Régions : compte rendu et résultats des votes de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires réunie le 28 mai 2010

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Foncière des Régions s'est réunie le 28 mai 2010 à 9h30, au Centre Pompidou - Metz, 1 Parvis des Droits de l'Homme à Metz, sous la présidence de Monsieur Charles Ruggieri, Président du Conseil de Surveillance.

Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédant 39 852 752 actions au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire et 39 846 015 actions au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire, sur les 52 326 852 actions composant le capital social, actions autodétenues comprises, représentant 51 857 755 droits de vote, soit un quorum de 76,8%, ont adopté l'ensemble des résolutions présentées en Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale a notamment adopté la résolution relative à l'affectation du résultat et à la distribution de dividendes (3<sup>ème</sup> résolution) dont les termes avaient été amendés à la suite de demandes formelles d'actionnaires, afin d'offrir aux actionnaires titulaires d'actions Foncière des Régions Code ISIN : FR 0000064578, la possibilité d'une option de paiement du dividende ordinaire d'un montant de 3,30 € par action, soit en numéraire, soit en actions nouvelles de la Société sur la base d'un prix d'émission de 65 € par action. Ces modifications avaient été autorisées par le Conseil de Surveillance réuni le 27 mai 2010 et approuvées par le Directoire du 28 mai 2010. Les actions nouvelles ainsi émises en paiement de la distribution ordinaire en numéraire porteront jouissance courante, et seront admises aux négociations sur Euronext Paris et inscrites sur la ligne de cotation Compartiment A – Code ISIN : FR 0000064578.

Les actionnaires pourront exercer leur option à compter du 10 juin 2010 jusqu'au 1er juillet 2010 inclus auprès des intermédiaires financiers habilités à payer le dividende.

Compte tenu de ces nouvelles modalités de paiement du dividende, ce dernier sera mis en paiement à compter du 13 juillet 2010.

### Résultats du vote de l'ensemble des résolutions

Résolutions		Pour	Contre	Abstention
<b>De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire</b>				
Quorum : 76,85% représentant 39 852 752 actions				
<b>PREMIERE RESOLUTION</b>				
Approbation des comptes sociaux clos au 31 décembre 2009 - Quitus	Adoptée (à 98,81%)	39 380 323	472 429	0
<b>DEUXIEME RESOLUTION</b>				
Approbation des comptes consolidés clos au 31 décembre 2009	Adoptée (à 99,95%)	39 835 409	17 343	0
<b>TROISIEME RESOLUTION (AMENDEE)</b>				
Affectation du résultat – Distribution de dividendes – Option de paiement du dividende (ordinaire en numéraire) en actions de la société	Adoptée (à 83,11%)	31 936 708	3	6 489 539
<b>QUATRIEME RESOLUTION</b>				
	Adoptée	31 836 299	3 901 862	3

Résolutions		Pour	Contre	Abstention
Approbation des conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce	(à 89,08%, Batipart n'ayant pas pris part au vote)			
<b>CINQUIEME RESOLUTION</b> Jetons de présence	Adoptée (à 99,97%)	39 841 354	11 398	0
<b>SIXIEME RESOLUTION</b> Autorisation d'un programme de rachat d'actions	Adoptée (à 87,80%)	34 994 061	4 858 691	0
<b>SEPTIEME RESOLUTION</b> Ratification de la cooptation de la société Batipart SAS en qualité de membre du Conseil de Surveillance	Adoptée (à 80,57%)	31 112 707	3 625 457	4 114 588
<b>De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire</b> Quorum : 76,84% représentant 39 846 015 actions				
<b>HUITIEME RESOLUTION</b> Modification de l'article 21 des statuts de la Société – Paiement des dividendes	Adoptée (à 99,86%)	39 794 114	51 901	0
<b>NEUVIEME RESOLUTION</b> Autorisation donnée au Directoire pour décider l'augmentation du capital social de la Société par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	Adoptée (à 99,98%)	39 841 286	4 729	0
<b>DIXIEME RESOLUTION</b> Autorisation donnée au Directoire pour décider l'augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée (à 98,16%)	39 116 327	729 688	0
<b>ONZIEME RESOLUTION</b> Autorisation donnée au Directoire, en cas d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre	Adoptée (à 99,96%)	39 833 840	12 175	0
<b>DOUZIEME RESOLUTION</b> Limitation globale des autorisations	Adoptée (à 99,96%)	39 830 452	15 563	0
<b>TREIZIEME RESOLUTION</b> Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'émettre toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances	Adoptée (à 99,98%)	39 839 925	6 090	0
<b>QUATORZIEME RESOLUTION</b> Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital de la Société en	Adoptée (à 99,86%)	39 790 710	55 305	0

Résolutions		Pour	Contre	Abstention
faveur des salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise				
<b>QUINZIEME RESOLUTION</b>				
Autorisation donnée au Directoire à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société	Adoptée (à 88,89%)	35 419 431	4 426 584	0
<b>SEIZIEME RESOLUTION</b>				
Autorisation à consentir au Directoire à l'effet de réduire le capital social de la Société	Adoptée (à 99,98%)	39 840 665	5 350	0
<b>DIX-SEPTIEME RESOLUTION</b>				
Pouvoirs en vue des formalités	Adoptée (à 100 %)	39 846 015	0	0

#### Calendrier financier :

28 mai 2010 : Assemblée Générale  
9 juin 2010 : Admission des actions Beni Stabili sur Euronext Paris, cotation secondaire après Milan  
9 juin 2010 après clôture : Détachement du dividende  
10 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2010 : Période d'option pour recevoir le dividende de 3,30 € en actions nouvelles FdR  
13 juillet 2010 : Paiement du dividende  
27 juillet 2010 : Publication des résultats semestriels 2010

#### Relations investisseurs

Philippe Le Trung  
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04  
philippe.letrung@fdr.fr

Sébastien Bonneton  
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44  
sebastien.bonneton@fdr.fr

#### Relations presse

Philippe Boyer  
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 23  
philippe.boyer@fdr.fr

#### Service Relations Actionnaires

**N° 0 805 400 865**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

### A propos de Foncière des Régions

#### Foncière des Régions, foncière partenaire

Foncière des Régions est une société immobilière cotée de référence qui dispose de caractéristiques uniques :

- une foncière à dominante bureaux
- le partenaire immobilier des grandes entreprises (France Télécom, EDF, Accor, Dassault Systèmes, Suez Environnement, Telecom Italia, ...)
- une forte visibilité des revenus locatifs
- une stratégie d'amélioration continue du patrimoine (qualité et efficacité des actifs, performance environnementale...).

Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC), Foncière des Régions déploie avec succès son business model de Foncière partenaire dans d'autres secteurs d'activités (logistique, murs d'exploitation, ...).

Foncière des Régions est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR) et admise au SRD. Le titre Foncière des Régions rentre dans la composition des indices MSCI, SBF 120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100 ainsi que dans les indices de référence des foncières européennes : EPRA et GPR 250.

**Chiffres clés à fin 2009**

- 9,3 Md€ de patrimoine (part du groupe)
- 526 M€ (part du groupe) de revenus locatifs
- 337 collaborateurs en France
- 7 Directions régionales en France

Pour en savoir plus : [www.foncieredesregions.fr](http://www.foncieredesregions.fr)